

FORMATION PARASPORT

MARDI 26 MAI 2026 EN CHARENTE

COMMENT MIEUX ACCUEILLIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PHYSIQUE, MENTAL...) DANS MON CLUB, MA STRUCTURE ?

ÉDUCATEURS PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES DU SECTEURS SPORT

FONDEMENTS DE LA FORMATION

La formation permet de développer les connaissances et compétences d'accompagnement du parasport et des personnes en situation de handicap du secteur sportif pour leur permettre :

- 1) De développer les connaissances sur le plan technique, administratif, législatif, juridique sur les éléments de base du handicap et du parasport afin d'intégrer cette dimension dans le projet de développement de son association
- 2) De développer les compétences pédagogiques minimales, nécessaires au para-accueil des personnes en situation de handicap



PROGRAMME

1) Identifier les différents types de handicap et connaître l'organisation du parasport en France :

- Comprendre la définition du handicap
- Connaître les différents types
- Identifier l'environnement sportif, médico-social et santé, lié au handicap

2) Comprendre les adaptations possibles à la pratique et réfléchir à l'accessibilité de son activité au sein du club :

- Savoir les différentes particularités à prendre en compte pour pratiquer une APS
- Déterminer les adaptations nécessaires

3) Mobiliser les ressources nécessaires permettant de favoriser la pratique adaptée en club et définir un projet parasport :

- Réfléchir à l'accessibilité actuelle proposée au sein de son club
- Identifier les différents besoins et les moyens nécessaires permettant de favoriser l'accessibilité
- Connaître les différents acteurs (rôles et missions)
- Savoir inclure au sein du projet sportif de son club des objectifs parasportifs



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- La **pédagogie** est vivante, interactive et expérientielle elle sollicite les stagiaires en permanence.
- Environ 30% du temps est consacré à des apports théoriques sous forme interactive et 70% sous forme d'exercices et de jeux de rôles.
- L'animation des séquences de formation se déroulent à l'aide d'outils interactifs (visuels, paperboards...)



SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- Feuilles de présence
- Chacun formule ses objectifs d'apprentissage pour démarrer
- Questions orales ou écrites (QCM), mises en situation,
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Feed-back oraux donnés à chacun tout au long

- de la formation
- Pour chacun des outils abordés, la compétence travaillée est clairement identifiée et posée comme objectif
- Questionnaire d'auto-évaluation en fin de formation



INSCRIPTIONS, DEVIS, INFORMATION

CONTACT POUR EXPLICATIONS OU AIDES ADMINISTRATIVES (FINANCEMENTS OPCO...) :

Quentin BALLOUT, APSL16
Maison départementale des sports
241 rue des Mesniers
16710 Saint Yrieix sur Charente
quentin.ballout@profession-sport-loisirs.fr
07 62 03 62 52

LIEN VERS LES INSCRIPTIONS EN LIGNE
[HTTPS://FORMS.GLE/SGGBKUXUXB8FB8N7](https://forms.gle/SGGBKUXUXB8FB8N7)



UNE FORMATION MISE

EN PLACE PAR :



INSCRIPTIONS AVANT LE 15/05/2026

Objectifs

1) Identifier les différents types de handicap et connaître l'organisation du parasport en France

- ✓ Comprendre la définition du handicap
- ✓ Connaître les différents types
- ✓ Identifier l'environnement sportif, médico-social et santé, lié au handicap

2) Comprendre les adaptations possibles à la pratique et réfléchir à l'accessibilité de son activité au sein du club :

- ✓ Savoir les différentes particularités à prendre en compte pour pratiquer une APS
- ✓ Déterminer les adaptations nécessaires en fonction du type de handicap
- ✓ Réfléchir à l'accessibilité actuelle proposée au sein de son club

3) Mobiliser les ressources nécessaires permettant de favoriser la pratique adaptée en club et définir un projet parasport :

- ✓ Identifier les différents besoins et les moyens nécessaires permettant de favoriser l'accessibilité
- ✓ Connaître les différents acteurs (rôles et missions)
- ✓ Savoir inclure au sein du projet sportif de son club des objectifs parasportifs

Public

- Educateur sportif
- Bénévole ou salarié
- Diplômé ou non diplômé
- Groupe de 6 à 15 personnes

Prérequis

- Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Profil des formateurs

- RENIER Mathieu - Coordinateur Sportif du Comité Départemental Sport Adapté Charente - 06-86-22-13-76 - cdsa16charente@gmail.com
- DELAUNAY Thibaud - Conseiller sport - SDJES - 07 88 35 94 99 - thibaud.delaunay@ac-poitiers.fr

Durée et organisation

Dates et horaires

- Dates : Mardi 26 mai 2026
- Durées : 7h00
- Formation de base : 1 jour de 9h00 à 17h00

Lieu

- Maison départementale des sports - domaine de la combe - 241 rue des Mesniers 16710 Saint Yrieix sur Charente

Tarifs

- Bénévoles : 30€
- Salariés : 210€ avec prise en charge à 100% par l'OPCO (Uniformalion, AKTO, OPCOEP...).
- Aucun frais à avancer (le paiement se fait directement par l'OPCO auprès de l'organisme de formation). Contacter le formateur pour les modalités pratiques et le suivi.
- Agent de collectivité : 120€

Organisme de formation certifié



Accueil des Personnes en situation de Handicap : contacter le formateur